Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 4

Artikel: Les pygmées bossus de l'Utliberg : suite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180782

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à une espèce aujourd'hui perdue ou du moins d'une excessive rareté, l'*Unio batavus*. Cette espèce existait donc dans notre pays au XIVe siècle. S. C.

Madame de B..., qui passait quelques semaines de l'été dernier dans une belle propriété qu'elle possède au pied du Jura, s'avisa un jour de dire à son cocher d'aller lui chercher de la crême au village voisin.

— C'est l'affaire des servantes, répondit le cocher offensé. — Et quelle est donc la vôtre d'affaire, sinon d'exécuter ce que je vous commande ? — Mon travail, Madame, consiste à panser les chevaux, les atteler et les conduire. — Eh bien ! monsieur le cocher, pansez Cocotte, attelez et conduisez Marianne chercher de la crême.

L'ordre était positif, le cocher ne répliqua pas.

La servante, qui avait entendu ce dialogue, prit place d'un air triomphant sur les mœlleux coussins de la voiture, avec son pot à crême sur les genoux.

Arrivée à destination, « cocher, dit-elle, abaissez le marche-pied. »

Les pygmées bossus de l'Utliberg.

Conte.

IX

Cependant Jean-Henri, faisant un effort sur lui-même, entra dans la salle à boire; mais ce n'était plus la chambre où le maître d'école épelait les nouvelles de la Grèce. Tout était changé ! N'importe, il s'assit contre le mur, à une table où se trouvaient plusieurs messieurs bien mis. Ils le regardèrent avec surprise, et celui près duquel il se trouvait, recula, crainte d'être sali par son contact. La cabaretière entra, hier c'était une femme de 50 ans, aujourd'hui elle n'en avait plus que 30. — « Bonsoir, madame la capitaine du feu, je voudrais une chope de 25 (1825). » Elle le regarda, rit, et alla lui chercher sa chope. En voyant arriver la bouteille, il dit en souriant : « Madame, je voudrais une chope entière et non une demi-chope. » Celle-ci répondit avec humeur : « Mais ne voyez-vous donc pas que c'est une chope ? » — Cela une chope entière? Cette petite fiole ! haha, cela aura aussi changé. A propos, madame la capitaine du feu, est-ce que le maître d'école ne viendra pas ici aujourd'hui? Où se tiennent le préposé et le juge?

A l'ouïe de ces questions, la cabaretière lui tourna le dos et partit d'un éclat de rire. Ce fut en vain que Jean-Henri fixa la porte aussi souvent qu'elle s'ouvrit, il n'entra pas un seul visage de sa connaissance, et il se sentit toujours plus troublé. Il se mit alors à écouter la conversation des convives, mais ce lui fut inintelligible. On parlait de Conseil fédéral, de Conseil national, de remise de la dette du Sonderbund, puis de la maladie des pommes de terre, des chemins de fer et du communisme. Il ne fut pas moins bouleversé par un autre changement. Jadis chacun fumait la pipe; aujourd'hui, même les valets, chacun fumait le cigare, article de haut luxe en 1826; et puis, au lieu de prendre une pierre à feu, de l'amadou et un briquet pour allumer le cigare, les assistants prenaient une petite allumette, longue comme le petit doigt, la frottaient au mur, et paff! elle était tout en flammes. Décidément c'est de la sorcellerie! ou bien je ne suis plus Jean-Henri.

Quelques-uns des convives s'étant mis à critiquer le Conseil d'Etat de Zurich, Jean-Henri leur cria, tout effrayé : « Pour l'amour du ciel ne parlez pas ainsi, il suffirait qu'un juge du tribunal ou M. le bailli apprissent vos propos, pour vous faire enfermer pour la vie à la maison de force. » On se moqua de Jean-Henri. Celui-ci voulut riposter et parla de nos seigneurs et maîtres, du Petit Conseil, du tribunal des maléfices, ce qui provoqua une hilarité générale. On l'invita à se taire, on lui dit qu'il était fou, et que toutes les choses dont il parlait étaient ensevelies depuis beau longtemps. Il se tut et pensa que le mieux était de regagner son logis, puisque le maître d'école ne venait pas. Vu l'exiguité des bouteilles nouvelle mesure, il avait bu trois chopes de vin ; il tira sa bourse et demanda à la cabaretière ce qu'il devait. « Septante-cinq centimes ! » répondit-elle. « Quoi? qu'est-ce? Septante-cinq... quoi ? » — « Septante-cinq centimes ou septante-cinq rappen. » Ah ! j'y suis ! septante-cinq rappen font sept batzen et demi, qui font dix-huit schilling et trois rappen. Mais, je n'y conçois rien, hier le vin de 1825 ne coûtait que deux schilling (douze centimes). A-t-il donc haussé cette nuit ? Je vous dois douze schilling et pas un angster de plus (le angster était un tiers de rappen). — Mais, tête détraquée, répondit la dame en colère, vous avez demandé du vin à vingt-cinq centimes; trois choppes à ce prix font septante-cinq. — Oui, oui ! mais si le vin que vous m'avez servi est du 1825, je suis prêt à jurer que, hier au soir, ici, il ne coûtait que deux schilling la choppe. — Assurément cet homme est un échappé de la maison des fous, s'écrièrent les assistants. — Mais il n'est pas question de vin de 1825, il est question de vin à vingt-cinq centimes la chope. — Ne vous fâchez pas, madame la capitaine du feu. Veuillez m'instruire. De quelle année est le vin que vous m'avez servi? — C'est du 48; et du reste je ne suis point capitaine du feu.

— Peste ! du vin de 1748. C'est un bel âge !

— Imbécile ! c'est du 1848.

— Ce serait bien le diable ! Ah çà, me prend-on pour un fou? dit Jean-Henri, en se levant de sa chaise.

— A la porte, ce fou ! crièrent les assistants. Jean-Henri leur lança un coup d'œil furieux, et, jetant sur la table sept batzen et demi, il se disposait à sortir.

— Halte-là, dit la cabaretière. Cette monnaie n'a plus cours, donnez-nous de la nouvelle monnaie.

— Qu'est-ce, dirent les assistants, il paie en vieux batzen, hahaha !

— Allons, donnez-nous de la nouvelle monnaie, dit la cabaretière, comme cela ! Et elle lui montra une poignée de monnaie en argent et en nickel, qui, pour le dire en passant, étaient encore brillants à cette époque. Jean-Henri resta confondu.

— Qui êtes-vous ? à proprement parler, lui demanda la cabaretière.

— Je suis Jean-Henri, le fils de feu le juge de paix du Krauel !

— Connais pas.

Jean-Henri ouvrit sa bourse et apprit que ses schilling, ses boks, ses demi-florins, ses francs, ne valaient plus rien. On lui prit un vieux franc pour son écot. Il sortit. La nuit tombait. Autrefois, à une chaîne qui traversait la rue, pendait un reverbère à huile, éclairant d'une flamme rougeâtre. Nouvelle surprise à la vue de l'appareil, sans huile, s'allumant à l'instant. C'était une sorcellerie comme les allumettes chimiques de tout à l'heure. Jean-Henri se lança dans le sentier qui mène au Krauel. Au bout de cinq minutes de marche, il vit un chemin tout droit, allant sur Baden, et, tout le long, des perches portant des capes en verre soutenant un fil de fer.

— Qu'est-ce cela? demanda-t-il à un paysan.

— C'est le télégraphe !

— Et à quoi sert-il ?

— Avec cet instrument, une dépêche peut faire deux fois le tour du globe en une seconde !

— Oh ! c'en est trop, ma tête saute !

Et Jean-Henri s'enfuit. Mais quoi? cette nouvelle route a deux rangées de barres de fer; quelle nouvelle sorcellerie est-ce? Un sifflement, qui lui alla jusqu'à la moelle des os, lui répondit, il regarda et vit un monstre, crachant du feu et des étincelles, et traînant une longue queue noire, s'avancer sur lui en le regardant avec deux gros yeux rouges. Jean-Henri se précipita dans un fossé; l'horrible vision passa près de lui sans lui faire de mal. Quand il se releva, elle avait disparu, ne laissant qu'un peu de fumée derrière elle. Jean-Henri se mit à genoux et remercia le ciel qui l'avait délivré miraculeusement de ce péril extrême.

(La suite au prochain numéro.)

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.